

Génération Océan

~ MARDI 15 OCTOBRE 2019 ~

Table ronde n°5 : La France second domaine maritime de la planète : vers une nouvelle géopolitique de la Mer ?

14h00 – 15h30 : Nef

Animation : Jean-Marie BIETTE

Rapporteur : Virginie BRENOT BEAUFRERE

262 étudiants inscrits, de la seconde à l'enseignement supérieur

Christian BUCHET

Vincent CAMPREDON

Karine CLAIREAUX

Eudes RIBLIER

Christian BUCHET, Historien et économiste de la mer, spécialiste des interactions maritimes, géopolitiques, environnementales et sociétales, expert scientifique de **La Cité de la Mer**, membre de l'Académie de marine ; **Vincent CAMPREDON**, Amiral, directeur du **Musée national de la Marine** ; **Karine CLAIREAUX**, Présidente du **Conseil National de la Mer et des Littoraux**, vice-présidente du Conseil territorial de **Saint-Pierre-et-Miquelon**, ancienne sénatrice et maire de Saint-Pierre ; **Eudes RIBLIER**, Président de l'**Institut Français de la Mer**.

1 – État des lieux

Jean-Marie BIETTE, secrétaire général du Pôle Mer du groupe Ouest France, animateur de la table-ronde, rappelle que **la France possède le deuxième domaine maritime au monde (avec une surface totale de 11 millions de km² dont 5 millions pour la seule Polynésie)**. Cette position de la France implique une grande responsabilité concernant toutes les thématiques liées à l'Océan.

La parole est donnée très rapidement aux étudiants qui sont nombreux à s'interroger sur **le calendrier de mise en place d'une vraie politique maritime en France**. **Karine CLAIREAUX** désespère en effet de le voir se mettre en place et, comme tous les intervenants, compte sur la jeune **#GenerationOcean** afin qu'**une politique maritime française volontariste puisse rapidement voir le jour**. « ***Il faut maritimiser les esprits partout en France, du littoral aux fins fonds des Alpes, de la Métropole aux Outre-mer.*** » **Christian BUCHET** appuie ces propos car « ***grâce notamment à La Cité de la Mer, on parle enfin aux jeunes de la mer et de ses potentialités ! Les hommes et les femmes politiques d'aujourd'hui ont, comme moi, peu étudié la mer dans leur jeunesse ! On compte sur vous, lancez-vous dans la mer, intéressez-vous à la mer, il y a tellement d'opportunités !*** » Le rayonnement maritime de la France passe aussi par son rayonnement culturel. **Vincent CAMPREDON** souligne que « ***l'objectif du nouveau Musée national de la Marine du Palais de Chaillot est de s'adresser aux jeunes générations afin de défendre l'Océan, bien commun de l'humanité*** ». La culture est essentielle pour diffuser ce message : « ***la Mer est l'avenir de la Terre*** ».

2 – Enjeux des territoires ultramarins

Karine CLAIREAUX souligne que « ***grâce aux Outre-mer, le soleil ne se couche jamais sur la France maritime*** ». La France a donc là une vraie capacité de développement commun pour tous ces territoires avec un potentiel considérable de réserves naturelles. « ***La France doit prendre impérativement la mesure de ce potentiel très rapidement et prendre le leadership européen sur ces questions, avant que d'autres nations moins vertueuses ne le fassent. Il faut un véritable ministère de la mer pour un vrai projet national, centré sur l'humain afin que vous-même, vos enfants et arrières petits-enfants puissent protéger et profiter des richesses de la France, de la manière la plus intelligente et complète possible.*** » Par ailleurs, **Karine CLAIREAUX** partage son désarroi sur la méconnaissance de nos dirigeants quant aux potentiels de l'**Outre-mer**. Ainsi, l'archipel de **Saint-Pierre-et-Miquelon**, seul territoire subarctique de la France, n'est pas inclus dans la **feuille de route nationale sur l'Arctique**.

Elle ajoute qu'« organiser le dernier G7 en [Nouvelle-Calédonie](#) plutôt qu'à Biarritz aurait été pour le Président français une formidable opportunité de montrer au Président américain que la France était présente dans l'océan Pacifique avec des alliés dans la place et qu'elle était son égal au plan planétaire ».

3 – Nouveaux enjeux, nouvelles routes maritimes

À propos des [nouvelles routes chinoises de la soie](#) et de leur impact potentiel sur les intérêts maritimes français, [Christian BUCHET](#) cite l'écrivain britannique Walter RALEIGH (1552-1618): « **Qui tient la mer tient le commerce du monde ; qui tient le commerce tient la richesse ; qui tient la richesse du monde tient le monde lui-même** ». L'actuel président chinois a fait sienne cette citation puisqu'il veut faire de la Chine, au plus tard en 2049, la première puissance mondiale avec un grand dessein : [les routes maritimes de la soie](#), interconnectées par voies routières, fluviales et ferroviaires. Pour exemple, en 2019, la Chine consacre 110 milliards de dollars au développement ferroviaire. Les deux grands ports italiens du nord - Trieste et Gênes - ont décidé de rejoindre ce réseau chinois. C'est très mauvais pour le port de Marseille évidemment et bien plus encore pour tout le sud-est de la France qui sera handicapé par rapport aux potentialités italiennes liées aux [routes maritimes chinoises de la soie](#). [Christian BUCHET](#) rappelle que « **la France a le privilège d'être l'un des 15 membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies** car elle est l'un des acteurs majeurs de la géopolitique grâce à sa Marine nationale qui lui confère une influence bien plus large que sa fonction première de protection ». Mais ses moyens sont-ils à la mesure des enjeux grandissants, notamment au regard du développement de la marine chinoise, qui construit, précise [Vincent CAMPREDON](#), tous les trois ans, l'équivalent de la totalité de la marine française, la 4^e marine au monde aujourd'hui ?

4 - L'appropriation et l'exploitation de l'Océan

À la question d'une élève du lycée Tocqueville sur les possibilités qui s'offrent à la France en matière de politique maritime afin d'exploiter les ressources océaniques, [Christian BUCHET](#) rappelle que « **le préalable serait que la France ait une vraie politique maritime** » ! C'est loin d'être le cas alors que tous les spécialistes réunis en 2009 à l'occasion du [Grenelle de la Mer](#) avaient conclu que « **la mer contient la quasi-totalité des solutions - mieux que durables - désirables** » ! [Karine CLAIREAUX](#) précise que nous connaissons moins de 10% du fond de l'Océan, soit un potentiel encore inconnu de nouvelles ressources. « **Il faut privilégier la recherche puis poser les conditions intelligentes et raisonnées de l'exploitation de ces ressources, en tirant les leçons du passé.** » Par exemple, Saint-Pierre-et-Miquelon était connu pour sa pêche à la morue qui a permis de nourrir énormément de gens de par le monde. Mais cette surpêche a engendré la disparition de la morue, et avec elle, l'effondrement de cette mono-activité de l'archipel français. « **La mer est à la fois notre grenier et notre maison : il faut l'entretenir et la préserver** » précise [Karine CLAIREAUX](#).

[Eudes RIBLIER](#) indique qu'aujourd'hui la **gouvernance de l'Océan est régie par des accords entre États**. L'accord structurant est celui de la [Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer, dite de Montego Bay](#), signé en 1982 et qui n'est entré en vigueur qu'en 1994. Dans ces accords, la [haute mer](#) est restée un espace libre, qui n'appartient à personne, et dont la protection est difficile à mettre en œuvre. « **En France, comme ailleurs dans le monde, les gouvernants ont besoin que la population leur donne l'autorisation, voire la consigne, de ne pas défendre des intérêts immédiats et égoïstes, et d'aller vers des accords beaucoup plus universalistes. Vous, comme moi, sommes capables de faire quelque chose !** » Par exemple, avec Catherine CHABAUD, navigatrice engagée et vice-présidente de l'[association Innovations Bleues](#) et [Françoise GAILL](#), directrice de recherche émérite au CNRS, [Eudes RIBLIER](#) fait partie d'un collectif qui a lancé en 2018 l'[Appel pour un Océan bien commun de l'humanité #OceanAsCommon](#). Nous pouvons soutenir cet appel en le [signant en ligne](#) afin de montrer que nous sommes tous mobilisés. « **L'Océan, qui joue un rôle primordial en termes de climat, d'environnement, d'alimentation ou de ressources vitales, est en danger. Nous en**

sommes tous bénéficiaires, sans en être propriétaires, nous en sommes tous responsables, nous devons tous en prendre en soin » martèle [Eudes RIBLIER](#). C'est tout l'enjeu des négociations actuelles aux Nations Unies, précise-t-il, concernant **la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale** ([BBNJ](#) : marine Biodiversity on areas Beyond National Jurisdiction). Lors de ces négociations sont abordées les [aires marines protégées de haute mer](#) et notamment la possibilité de les interconnecter pour **construire des « couloirs » de biodiversité**. [Eudes RIBLIER](#) précise qu'il y existe d'autres outils de protection, comme les **ORGP (organisations régionales de gestion de la pêche)** qui permettent de gérer les stocks de poissons dans des zones données, ou comme la [Convention pour la Protection du Milieu Marin et du Littoral de la Méditerranée](#), dite **Convention de Barcelone**, signée en 1976, et dont d'importants amendements adoptés en 1995 sont entrés en vigueur en 2004.

En ce qui concerne les EMR (Énergies Marines Renouvelables), leur développement n'est pas toujours aussi rapide que nous pourrions l'espérer, car, comme le rappelle [Christian BUCHET](#) **« ce qui est terrible, c'est que nous sommes dans une période de transition énergétique où le pétrole n'est pas très cher. L'urgence n'est plus, comme il y a quelques années, de trouver des solutions alternatives aux énergies fossiles »**. Par ailleurs, [Eudes RIBLIER](#) souligne que **« l'extrême lenteur des procédures françaises d'appels d'offres est incompatible avec l'émergence rapide de nouvelles technologies dans ce domaine »**. Il faut qu'elles soient accélérées, tout en respectant les droits de recours des populations. **« Aujourd'hui il faut environ 10 ans entre le lancement des appels d'offres et la construction des infrastructures. C'est beaucoup trop long ! »**

Tous ces échanges mettent en évidence la difficulté de la cohérence entre les politiques régionales, nationales et internationales de gestion de l'Océan. [Vincent CAMPREDON](#) souligne qu'il faut parfois des dizaines d'années pour arriver à un consensus. **« Les opinions publiques font de plus en plus pression sur les gouvernements. C'est précieux pour tenter d'arriver à de larges accords. »**

Pour conclure cette table-ronde, Jean-Marie BIETTE interroge chaque intervenant sur les propos qu'il tiendrait à l'Élysée pour convaincre de l'utilité d'une vraie politique maritime en France.

[Vincent CAMPREDON](#) insiste sur **l'importance de toutes les institutions culturelles pour séduire, sensibiliser, convaincre de l'importance de l'Océan** en France, en Europe et dans le monde.

[Karine CLAIREAUX](#) cite le cardinal de Richelieu pour **appuyer l'importance d'une politique maritime ambitieuse, à l'échelle métropolitaine et des Outre-mer** : **« Les larmes de nos souverains ont le goût salé de la mer qu'ils ont ignorée »**.

[Eudes RIBLIER](#) : **« La France - responsable du deuxième domaine maritime mondial qui lui confère la plus grande frontière internationale au monde, première nation des relations internationales - doit convaincre ses voisins de l'importance d'une véritable politique maritime internationale pour faire de l'Océan un véritable bien commun de l'humanité ! »**

[Christian BUCHET](#) : **« Faites comme [Karine CLAIREAUX](#) à Saint-Pierre-et-Miquelon : tous les élèves de France doivent pratiquer la voile à l'école. Nommez un vice-Premier ministre en charge de la Mer. Intervenez à 20 heures sur toutes les chaînes de télévision pour vous adresser aux jeunes afin de leur montrer que la mer est leur avenir. »**